



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA **Mercredi, 18 août 2021**

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

DROITS DE L'HOMME

Au cours de la période du 10 au 16 août 2021, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 14 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 26 victimes (21 hommes, deux filles et trois victimes collectives). La DDH a observé une baisse du nombre des incidents des victimes comparativement à la semaine précédente (18 incidents et 28 victimes). Cette baisse s'explique notamment par l'insécurité dans certaines localités qui ne favorisent pas la vérification de toutes les allégations reçues sur le terrain.

Les abus et violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés au cours de cette semaine concernent des exécutions extrajudiciaires (trois incidents pour trois victimes), des cas de traitement cruel, inhumain et dégradant (deux incidents affectant trois victimes), de cas de blessé (un incident avec une victime), des cas de détention arbitraire (deux incidents affectant six victimes), des cas de déni d'accès à la justice (deux incidents affectant deux victimes), d'incidents de confiscation (trois incidents avec dix victimes), et des actes d'intimidation contre le personnels de la paix (un incident affectant une victime).

Les préfectures les plus touchées sont la Nana-Mambéré (trois incidents pour dix victimes) suivie de la Nana-Gribizi (trois incidents pour sept victimes) et la Mambéré-Kadéï avec trois incidents affectant trois victimes. Ces trois préfectures représentent 64,28% du nombre total des incidents et 76,92% du nombre total de victimes. Plusieurs allégations sont en cours de vérification dans les préfectures de l'Ouham-Pendé, Nana-Grébizi, Bamingui-Bangoran et dans l'Ouham.

Les auteurs présumés des abus et violations documentés sont les groupes armés avec cinq incidents (35,71%) affectant 13 victimes (50%). Il s'agit notamment du 3R (deux incidents et trois victimes), des anti-Balaka (deux incidents et neuf victimes)

et de la CPC (un incident et une victime). Les agents de l'Etat et les autres personnels de sécurité sont auteurs de neuf incidents (64.28%) pour 13 victimes (50%).

PROTECTION DE L'ENFANT

Un total de 11 violations graves des droits des enfants et quatre allégations ont été enregistrés entre le 6 et le 12 août 2021 par la MINUSCA. Les groupes armés sont présumés auteurs de neuf incidents, notamment des cas d'enlèvement et déni d'accès humanitaire. Des agents de l'Etat et autres personnels de sécurité sont présumés auteurs de deux incidents.

Par ailleurs, la division de la protection de l'enfant de la MINUSCA a organisé 11 sessions de sensibilisation sur la protection des enfants des violations graves. Trois-cent trois (303) participants dont des magistrats, des autorités locales, membres des communautés et du personnel de la MINUSCA y ont pris part.

DDR

AFFAIRES CIVILES

- A Bossangoa, 40 personnes dont 21 femmes, comprenant des fonctionnaires, des notables, des chefs de groupe, des leaders communautaires et religieux ainsi que des représentants de la société civile ont appelé au renforcement des mécanismes de gestion pacifique de la transhumance pour le rétablissement du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé. Au cours d'un atelier organisé par la FAO avec la participation de la section des Affaires civiles de la MINUSCA, les participants ont plaidé pour l'engagement des agriculteurs, éleveurs, leaders communautaires et autorités locales dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) liées à la transhumance ainsi qu'au respect des droits humains, en particulier des femmes et des filles.

- Les membres du réseau d'alerte précoce du camp de personnes déplacées de PK3, à Alindao, ont réitéré leur engagement à contribuer à la sécurité de leur zone grâce à travers une bonne collaboration avec la Force de la MINUSCA. Le réseau a été redynamisé récemment par la section des Affaires civiles du bureau de la MINUSCA de Bambari, lors d'une activité réunissant 28 personnes dont 10 femmes. L'accent a été mis sur la triangulation des informations avec de multiples sources et le partage d'alertes en temps réel avec la Force, les FSI et les FACA en cas de menace armée.

- Dans le cadre de l'appui de la MINUSCA au Conseil National de la Jeunesse et au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Civique dans l'organisation de la Journée Internationale de la Jeunesse, le 12 août, 125 jeunes dont 65 filles, ont participé à un atelier sur le développement des jeunes, la bonne gouvernance, la citoyenneté, la gestion des rumeurs et les élections locales.

Plusieurs recommandations ont été faites dont la construction d'un centre d'alphabétisation et de formation des jeunes à Damara, le lancement de projets d'activités génératrices de revenus pour les jeunes filles et de projets de réinsertion pour les hommes ainsi que des campagnes de sensibilisation sur la culture de la paix et de la citoyenneté à Damara en général, et en particulier à Vangué (10km sur Damara-Sibut) et Imohoro (45 km sur l'axe Damara-Bangui).

BUREAUX RÉGIONAUX

- Le bureau électoral de la MINUSCA à Bria et l'Autorité sous-préfectorale des élections ont procédé, le 14 août, à une évaluation des élections passées et les perspectives en vue des scrutins locaux, avec la participation de dix-huit (18) membres d'organisations affiliées dans l'Organisation des femmes centrafricaines (OFCA). Ces derniers ont exprimé leurs besoins notamment des appuis financiers et de renforcement de capacités de leurs membres pour l'élaboration et la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation pour une meilleure mobilisation des femmes

Le bureau électoral de la MINUSCA apporte aussi un appui à la mission du PNUD/PAPEC qui séjourne à Bria pour l'évaluation de la campagne de sensibilisation et d'éducation civique électorale mise en œuvre par les organisations de la société civile.

-

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 17 août 2021:

- Cas accumulés	833
- Cas guéris	814
- Cas actifs	2
- Décès	8

© SCPI 2021

IF ASKED

Les FACA sont responsables de deux incidents affectant six victimes; les autres personnels de sécurité conjointement avec les FACA sont responsables de cinq incidents affectant cinq victimes et la gendarmerie est responsable de deux incidents affectant deux victimes.